



Édito

En toute responsabilité, promouvoir les secteurs régulés

Depuis le 1^{er} août dernier, les tarifs des produits et services des Communications Électroniques sont revenus à la normale, dans le but de relancer les revenus de ce secteur qui, en 3 ans, ont baissé de 42%, dont 18% pour le seul premier trimestre 2018.

En effet, à la suite d'un audit tarifaire lancé en 2016 et qui a révélé un risque d'effondrement du marché de la téléphonie mobile au Congo, dû à une pratique abusive des tarifs promotionnels et, dans une certaine mesure, aux effets de la crise économique, l'Agence de Régulation des Postes et des Communications Électroniques se devait de prendre des mesures courageuses pour sauver le secteur.

C'est ainsi que dans un esprit de responsabilité, nous avons procédé à l'établissement des prix planchers en deçà desquels les opérateurs ne peuvent vendre. Et, sur environ 50 forfaits par opérateur, 7 ont connu des hausses consécutives d'environ 25% à 60% et d'autres ont été supprimées. Mais la majorité des forfaits data n'ont connu qu'une légère variation d'environ 5% due à l'application de la loi des finances 2018. Les forfaits prisés par plus de 60% des abonnés des deux opérateurs dominants sont restés intacts, à savoir : le forfait de 20 Mb à 100 F par jour de Airtel et le forfait 24Mb à 125 F par jour pour MTN.

Au regard du remous consécutif à la décision de l'ARPCE concernant la suppression des certaines offres promotionnelles, notamment celle de 1GB à 1000 FCFA /Jour, nous avons initié une campagne d'information et d'explication qui a permis au Régulateur d'échanger avec les usagers de la téléphonie mobile, les journalistes et les associations des consommateurs sur le bienfondé des décisions prises. Ainsi, chacune des parties a pu saisir la pleine mesure des défis auxquels fait face le secteur des Communications Electroniques et l'urgence pour le Régulateur de prendre des mesures adéquates afin de redresser la tendance baissière du marché.

Le but pour l'ARPCE étant de permettre aux opérateurs de poursuivre leur politique d'investissement afin d'offrir aux usagers des services de qualité sur un marché prospère.

Yves Castanou
Directeur Général /CEO ARPCE

Interconnexion : Le CGIX bénéficie d'une mise à jour de son système



L'ARPCE a lancé du 6 au 8 août 2018, avec l'appui technique des experts de France-IX, une mise à jour de l'ensemble de la plateforme technique du Point d'Echange Internet du Congo (CGIX).

Il s'est agi de renforcer les capacités techniques et opérationnelles de la plateforme du CGIX afin de permettre et de faciliter son interconnexion avec les autres Points d'Echange Internet de la sous-région.

En effet, le CGIX a été transformé en Point d'Echange Internet Régional (RIXP) dans le cadre de la mise en œuvre du projet AXIS de l'Union Africaine qui vise à installer 33 points d'échange sur le continent. Des nouveaux services ont été déployés sur la plateforme CGIX tel que le serveur de routes qui facilite les

échanges de trafic entre les membres connectés, encore appelé looking-glass.

« Aujourd'hui, le CGIX peut raccorder jusqu'à 40 clients (Opérateurs, fournisseurs d'accès et/ou de contenus) sur des ports de 1Gbit/s et 16 clients sur des ports de 10 Gbit/s », a expliqué Glad Pandzou Pepe, ingénieur télécoms à l'ARPCE.

A travers cette opération, l'ARPCE entend donc améliorer la rapidité de l'accès aux services en ligne pour les utilisateurs de l'Internet grâce à l'écosystème qui sera mis en place dans les prochains jours, avec l'installation des serveurs cache des fournisseurs de contenus et l'interconnexion du CGIX à celui du Gabon, le GABIX.

Rappelons que cet accord d'interconnexion avec le Gabon avait été signé lors de l'atelier sous régionale sur la gestion des données et des points d'échange, le 19 Avril 2018 à Brazzaville.

SOMMAIRE

Télécoms :

Innovation : Un programme d'incubation pour l'Université Marien Ngouabi. - P: 2

Droits des Consommateurs : L'ARPCE et les associations des consommateurs définissent un cadre de travail. - P: 2

La cyber sécurité, un défi majeur - P: 3

Zoom

Journée Mondiale des Télécoms: Les opportunités offertes aux jeunes développeurs au cœur d'un débat - P: 4

Poste

L'émergence du secteur postal : Quelle Stratégie? - P: 5

Portrait

Rexa Mopenza : Le dynamisme et la détermination au services des autres. - P: 6

ARPCE inside

Le personnel de l'ARPCE célèbre la fête des travailleurs dans le vivre ensemble - P: 7

Conseils et Astuces

Comment bien gérer son salaire. - P: 8

Jeu

Sport cérébral - P: 8

Innovation : Un programme d'incubation pour l'Université Marien Ngouabi



Photo de famille des étudiants du PUIITS en compagnie de Luc Missidimbazi, Directeur des Marchés du Très Haut Débit à l'ARPCE

Le Programme Universitaire d'Innovation en Technologie et Services (PUIITS) vient de mettre en place, en partenariat avec l'ARPCE et l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), un programme d'incubation à l'université Marien Ngouabi de Brazzaville.

En se positionnant comme incubateur universitaire, le PUIITS s'engage à soutenir les jeunes porteurs de projets dans la création de leur entreprise, en leur facilitant le démarrage de leurs activités et ce, dans des conditions de travail adéquates.

pour rappel, le PUIITS est un centre technologique mis en place en 2013 par l'ARPCE avec l'aide de la Banque mondiale.

Droits des Consommateurs : L'ARPCE et les associations des consommateurs définissent un cadre de travail.

En vue de servir au mieux les intérêts des usagers des services des Postes et des Communications Électroniques, l'ARPCE a eu une session de travail le 24 juillet 2018 avec les associations des consommateurs de la place. Les échanges ont porté sur la mise en place d'un cadre de travail afin de permettre aux deux parties de promouvoir d'avantage l'intérêts des consommateurs.

Ce cadre de travail prévoit des ateliers de formation pour les associations des consommateurs, des sessions de sensibilisation à l'endroit des usagers des Postes et des Communications Électroniques que pourront organiser les associations des consommateurs avec l'appui de l'ARPCE ainsi que des échanges trimestriels sur le suivi des actions menées et celles à mettre en oeuvre.



Séance de travail entre l'ARPCE et les Associations des consommateurs

La cyber sécurité, un défi majeur



La culture du risque numérique ne devrait pas être une exclusivité des seuls spécialistes du cyberspace, mais une nécessité qui devrait s'intégrer dans les politiques et stratégies des entreprises et des États africains. Il est évident qu'avec le développement effréné du numérique, traiter la cyber sécurité comme une exigence stratégique et sécuritaire de premier plan revêt un caractère de plus en plus impératif. Bon nombre d'experts estiment qu'il est suicidaire de s'y soustraire.

En effet, la numérisation des rapports interpersonnels, des manières d'interagir avec l'environnement et des processus d'industrialisation, de production, de commercialisation est déjà une réalité en Afrique. Cela atteste de la vitalité des nouvelles technologies sur un continent devenu lui aussi une société de l'information.

Mais au numérique s'est attaché un véritable danger qui coûte des milliards de dollars à l'économie mondiale : **la cybercriminalité.**

Déjà en 2013, une étude menée par la Compagnie Européenne d'Intelligence Stratégique (CEIS) révélait que la cybercriminalité aurait coûté respectivement 26 milliards de FCFA à la

Côte d'Ivoire et 15 milliards de FCFA au Sénégal.

En effet, la cybercriminalité comme le numérique s'est immiscée dans nos vies au quotidien. Certaines sources indiquent que plus de 93% des responsables d'entreprises africains relèvent les cybermenaces comme un obstacle majeur à la confiance placée par leurs clientèles.

Les initiatives règlementaires, législatives et la coopération internationale sont certes importantes afin de traiter la cyber sécurité, mais elles ne traitent principalement que deux aspects, à savoir la question de l'accès aux données, et les conditions dans lesquelles celles-ci sont transmises. Or, la cyber sécurité va au-delà de ces deux dimensions. En tant que problématique économique, sécuritaire et sociétale, elle nécessite également une réponse technique et humaine s'inscrivant dans la durée.

C'est ainsi que Roch Nepo, un expert en mobilité internationale, appelle à « l'intégration systématique de la cybercriminalité dans les politiques et stratégies des États africains en matière de sécurité informatique, de sécurité publique et de défense nationale, d'intelligence économique et, de

manière générale, de développement tout court », comme une des mesures à observer pour faire face aux cybers menaces.

Mais à ces mesures, nous pouvons également ajouter : (i) la modernisation et à l'harmonisation de l'arsenal juridique en vigueur dans les différents États ; (ii) une vulgarisation systématique, auprès de la population, des consignes minimales de sécurité à observer ; (iii) la mise en œuvre d'une politique volontariste de promotion et d'encouragement de la recherche et de l'innovation technologique, dans le domaine de la sécurité informatique et dans les secteurs apparentés.

Au-delà de représenter une nécessité pour développer des modèles économiques pérennes, la cyber sécurité peut constituer un vrai atout différenciant pour l'ensemble des acteurs privés et publics africains. Les pays qui seront capables de créer des environnements plus sûrs en matière de cyber sécurité, seront ceux qui gagneront en attractivité économique, car ils garantiront la confiance dans les échanges, un élément central pour le futur écosystème digital et économique.

Journée Mondiale des Télécoms : Les opportunités offertes aux jeunes développeurs au cœur d'un débat



Vue partielle des participants à la causerie-débat

« L'entrepreneuriat numérique : Les opportunités offertes aux jeunes développeurs », c'est le thème de la causerie-débat organisée le 17 mai dernier par l'ARPCE, en partenariat avec Expertel Communication, dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale des télécommunications. La rencontre, aux allures d'une session du Café Numérique, a été patronnée par le Directeur Général de l'ARPCE, Yves Castanou, entouré des représentants des opérateurs de la téléphonie mobile, des institutions bancaires et des entrepreneurs numériques.

La Soixantaine de jeunes développeurs et/ou entrepreneurs dans le secteur du numérique au Congo qui ont pris part à cette rencontre ont salué l'initiative du Directeur Général de l'ARPCE, tout en l'invitant, en tant que « arbitre et promoteur » du secteur des Communications Électroniques de « multiplier ce genre de rencontres afin de booster l'économie numérique au Congo ».

En effet, les échanges se sont essentiellement focalisés sur les défis globaux rencontrés par les développeurs et entrepreneurs numériques pour le développement de leurs projets, entre autres, le statut légal des startups et la disponibilité des API

(Application Programmable Interface ou interface pour l'accès programmé aux applications) des opérateurs de la téléphonie mobile. Les développeurs d'applications impliquant des transferts de fonds ont longtemps fustigé le manque de confiance à leur égard des opérateurs en ce qui concerne la mise à disposition des API. En termes simples, une API constitue un ensemble de fonctions permettant d'accéder aux services d'une application, par l'intermédiaire d'un langage de programmation.

Pour Rajil Vembe, Développeur web, « Les difficultés que rencontrent les développeurs pour accéder aux API des opérateurs de la téléphonie mobile, notamment pour les questions de paiement en ligne, constituent un véritable frein au développement du e-commerce au Congo ».

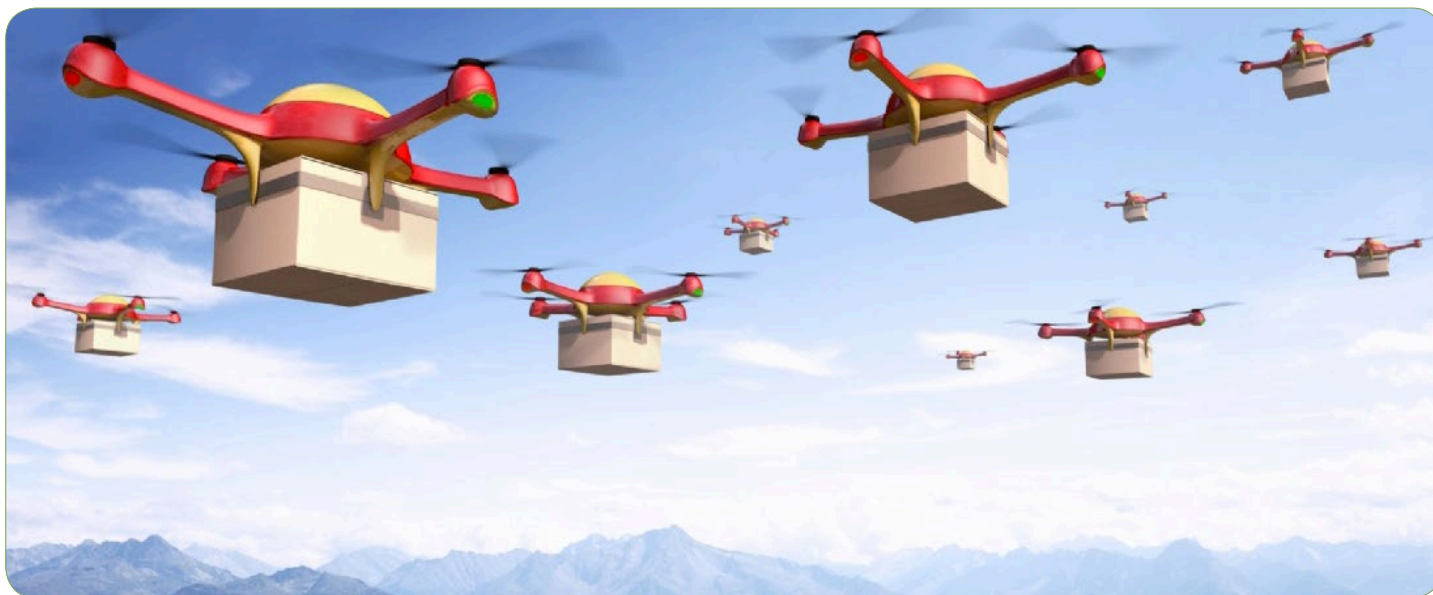
Djibril Ouattara et Serge d'Oliveira, respectivement Directeur Général de MTN Congo et Directeur Marketing de Airtel Congo, ont justifié la réticence des opérateurs de téléphonie mobile par « les mesures de sécurité ». De ce fait, la mise en place d'un agrégateur, pour offrir des garanties à la fois aux opérateurs de téléphonie mobile et aux développeurs, a été évoquée. Le Directeur général de MTN Congo a, pour sa part, invité les entrepreneurs numériques à se constituer

en communauté pour, ensemble avec ses équipes, échanger de manière plus approfondie sur la question.

Le Directeur Général de l'ARPCE a encouragé les différents acteurs du secteur à définir ensemble les pistes de solutions devant permettre à l'économie numérique d'être un des piliers dans le processus de diversification de l'économie nationale. Evoquant le statut légal des startups au Congo, Yves Castanou a annoncé que le Régulateur initiera des démarches auprès d'autres administrations afin de mettre en place un cadre juridique adéquat pour ce type d'entreprises dans le pays.

Rappelons que la Journée mondiale des Télécommunications et de la société de l'information a pour but de contribuer à sensibiliser l'opinion publique sur les perspectives qu'ouvre l'utilisation de l'Internet et autres Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) dans les domaines économique et social, ainsi qu'aux moyens permettant de réduire la fracture numérique. Pour l'édition 2018 l'UIT, l'Union Internationale des Télécommunications a pensé mettre un accent sur l'Intelligence artificielle, d'où le thème international « Vers une utilisation positive de l'intelligence artificielle pour tous ».

L'émergence du secteur postal : Quelle stratégie?



C'est indubitable, en termes d'innovation, rien ne peut plus se faire sans le numérique. Les Communications Électroniques, à travers la messagerie électronique et autres, ont depuis leur apparition réduit le rôle important de la Poste dans la vie des individus. Mais à l'évidence, les Communications Électroniques constituent plutôt une aubaine pour le secteur postal, dont des experts s'accordent à dire que le « numérique est l'un des seuls leviers à exploiter pour repenser son activité et diversifier l'offre de ses services ».

Avec près de 300 mille usagers du numérique, la République du Congo représente un champ, un potentiel de croissance pour les 13 opérateurs postaux privés régulièrement installés à ce jour, ainsi que son opérateur postal

historique qu'est la Société des Postes et de l'Épargne du Congo (SOPECO). C'est donc une nécessité pour ces acteurs postaux d'intégrer la transformation numérique dans les politiques et stratégies du développement de leurs activités.

Dans ce sens, plusieurs pistes de solutions se dégagent, entre autres: (i) Accélérer la transformation numérique de leurs entreprises, en favorisant l'émergence de pratiques managériales, de modes de collaborations et de nouveaux outils de travail intégrant le numérique; (ii) Faire de la Data un véritable levier de croissance, et contribuer à l'émergence de nouveaux services via une démarche participative d'ouverture de données postales; (iii) Développer la convergence numérique et physique des services

de proximité et devenir un acteur de référence de l'économie collaborative, en s'appuyant sur les outils numériques ; (iv) Se positionner en tant que partenaires privilégiés des e-commerçants par l'envoi, la réception et la livraison des colis, grâce à leur présence sur tout le territoire.

Ces pistes de solutions laissent entrevoir la Poste comme un fabuleux outil pour le développement et la croissance économique, notamment dans une économie désormais mondialisée. Ces transformations engendreront forcément la création des emplois et la croissance des revenus. Ce qui représente un atout dans le processus de diversification de l'économie Congolaise.



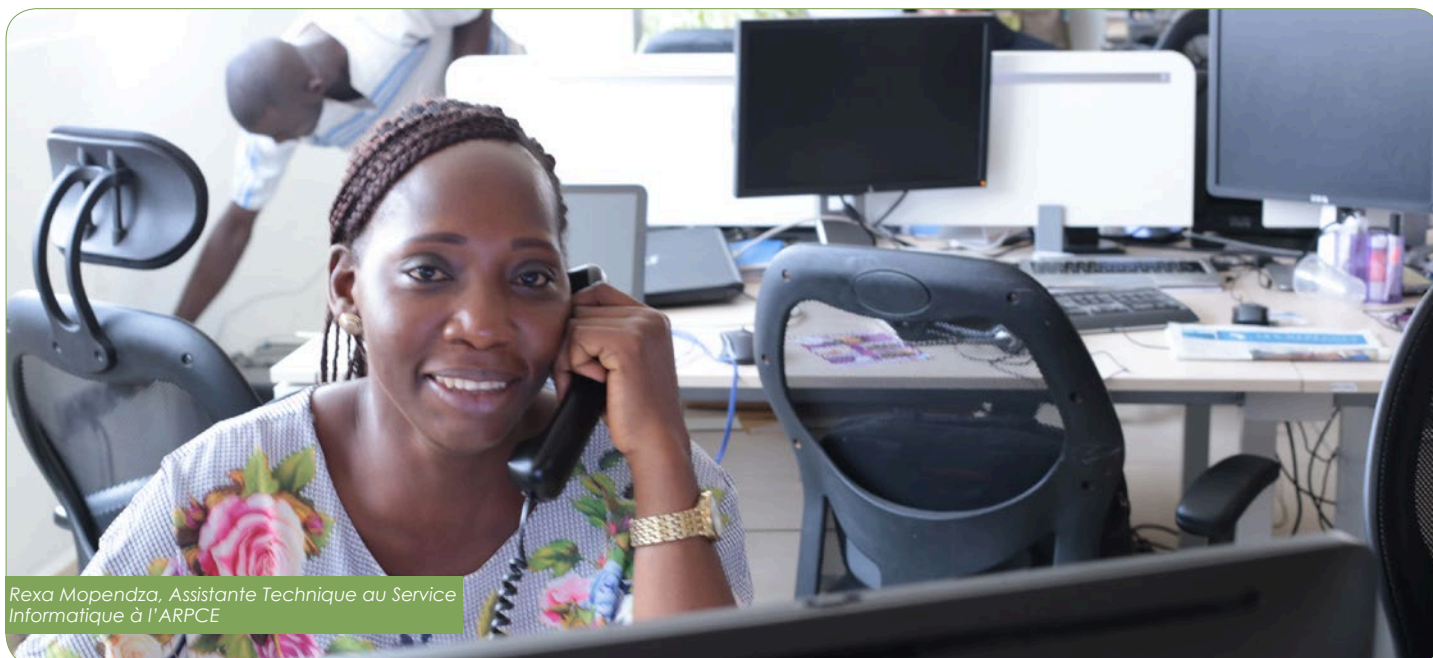

L'ARPCE

50

CÉLÈBRE ANS

DE L'INDÉPENDANCE NATIONALE

Rexa Mopenza : Le dynamisme et la détermination au services des autres.



Rexa Mopenza, Assistante Technique au Service Informatique à l'ARPCE

Fervente chrétienne, qui passe le plus clair de son temps à la lecture et la méditation de la Parole de Dieu, Rexa Mopenza, 1m 65 pour 76 kgs, est « la Voix » du Support Informatique de l'ARPCE. Assistante Technique au Service Informatique de l'Agence de Régulation des Postes et Communications Electroniques, cette passionnée de la technique depuis sa tendre enfance, répond avec bonne humeur à toutes les sollicitations de ses collègues. Mère de trois merveilleuses filles, Rexa a un penchant pour la couleur verte, ce qui explique certainement pourquoi le saka-saka est en-tête de liste de ses plats favoris, suivi du poisson d'eau douce.

Pour la petite histoire, c'est en 2002 que Rexa Mopenza, aînée d'une famille de 5 enfants, obtient son Baccalauréat en Science (Bac C) et s'inscrit l'année suivante à la Faculté des Sciences de l'Université Marien Ngouabi, option Physique et Chimie.

Au bout de deux ans de formation, précisément en 2005, une opportunité s'offre à notre jeune étudiante. Elle décide donc de s'installer à Douala au Cameroun où elle suit une formation en Informatique à l'ins-

titut Supérieur des Technologies et du Design Industriel(ISTDI). Au bout de trois années de formation, Rexa obtient son diplôme d'Etudes Professionnelles en Maintenance des Systèmes Informatiques.

Rentrée au pays, elle intègre le monde professionnel en 2009 en qualité d'opératrice du trafic téléphonique au centre de Supervision et Gestion du Trafic (NOC) de la (DGACPT). A la dissolution de cette administration, suite à la mise en place de l'ARPCE, Rexa Mopenza, comme bon nombre d'autres agents de la DGACPT, est reversée de droit dans la nouvelle structure.

Sa rigueur professionnelle et son sens du devoir vont tout de suite la distinguer. L'équipe dirigeante de l'ARPCE va la muter au Service Informatique où elle renoue avec l'informatique et retrouve sa passion d'enfance : la technique. Au sein de son nouveau service, Rexa se sent « comme un poisson dans l'eau », malgré les nombreux défis qu'elle doit relever au quotidien. « Etre au Support technique d'une structure comme la nôtre, est un grand challenge car nous devons nous assurer de la dis-

ponibilité et de la qualité du matériel de travail des tous les agents. Ce n'est pas chose facile. Une chance pour moi, j'aime les challenges. Ils me poussent à me surpasser et m'aident à me perfectionner tous les jours pour être à la hauteur des attentes de ma hiérarchie», confie-t-elle, joyeuse comme à l'accoutumée, à la Rédaction de L'Actu du Régulateur. La plus grande joie de Rexa, c'est un retour de satisfaction des utilisateurs après une intervention bien accomplie. « Je place mon dynamisme et ma détermination au service des autres », souligne-t-elle.

Très optimiste, Rexa Mopenza encourage vivement les femmes à se lancer sans hésitation dans les Télécoms qui est un secteur très innovant et pourvoyeur d'emplois.

« Il n'est pas nécessaire d'avoir de « gros bras » pour être technicienne. Ce métier inclut de la réflexion, un savoir-faire technique qui fait appel à la dextérité manuelle et non à un exercice de force pur et dur. J'invite celles qui sont attirées par la technique à oser tout simplement. Le slogan est : « Tous les métiers à la portée des femmes ».

Le personnel de l'ARPCE célèbre la fête des travailleurs dans le vivre ensemble

Un moment de cohésion et de partage sur l'esplanade de l'immeuble de l'ARPCE, prise d'assaut par le personnel de l'institution pour célébrer la Journée mondiale des travailleurs, le 1^{er} Mai 2018.

Arrêt sur images de ce moment inoubliable où cadres, agents de maîtrises, agents d'exécution et prestataires de services étaient tous réunis autour de délicieux mets, dans l'idéal du vivre ensemble.



Viceinte & Igor



Le 2 juin 2018, une date qui restera à jamais gravée dans les cœurs de Viceinte et Igor, épris d'amour... Le 2 juin 2018, jour qu'ils ont choisi pour déclarer leur amour, l'un pour l'autre, au grand jour! Une union scellée par le lien sacré du mariage, à la mairie centrale de Brazzaville et à l'église. Ils sont donc, depuis la merveilleuse date du 2 juin 2018, unis pour la vie. Ayez une belle vie de couple !

Julia & Cyr



C'était écrit ! Des roses offertes lors du 1^{er} rendez-vous, quelques minutes pour réaliser qu'ils ne pouvaient plus se quitter et des milliers de bisous furent échangés. Cyr Meteke et Julia Gassay ont officialisé leur union par le mariage coutumier, le samedi 4 août 2018 à Brazzaville. Que le romantisme vous accompagne jusqu'à vos vieux jours pour que l'amour et la joie parsèment votre quotidien.

Ghislaine & Mahaut



Après une belle rencontre et d'heureuses années de vie en commun, Mahaut et Ghislaine ont fait le grand saut. Leur mariage a eu lieu le samedi 7 juillet 2018 à Brazzaville. Que votre amour soit plus fort que tout. Tous nos vœux de bonheur !

Conseils et Astuces

Comment bien gérer son salaire.

Mi-août et je n'ai plus de ressources... Qu'ai-je fait de mon salaire ? Pas besoin d'être un expert financier pour bien gérer votre salaire mensuel. Pour vous aider, L'Actu du Régulateur vous invite à mettre en pratique ces quelques conseils.

1. **Établissez un budget pour le mois.** Dresser la liste de toutes vos dépenses mensuelles récurrentes (la popote, le carburant, le loyer, électricité, eau, le transport, produit de nettoyage, etc.).
2. **Créez un fonds de réserve.** Définissez un montant supplémentaire que vous considérez comme une « dépense » mensuelle non négociable. Ainsi, mois après mois, vous accumulerez un fonds de réserve qui vous permettra par exemple de vous offrir ces vacances dont vous rêvez tant.
3. **Réglez vos factures.** Pensez à régler vos factures au début de chaque mois, juste après avoir touché votre salaire. Évitez d'accumuler les dettes.
4. **Épargnez vos primes.** Les primes que vous recevez de votre employeur sont pour d'excellentes occasions pour mettre un peu d'argent de côté. Faites-le !
5. **Dépensez moins.** Efforcez-vous à limiter au maximum vos dépenses. Pensez aussi à comparer les prix avant de procéder à un achat.
6. **Faites fructifier votre capital.** Cachez vos économies sous votre matelas ne vous rapportera aucun rendement de capital. Déposez-les plutôt sur un compte épargne ou investissez dans une activité génératrice de revenus.

Vous serez bientôt surpris des montants que vous serez désormais en mesure d'épargner à la fin de chaque mois. Let's go !



Sport cérébral

Jouez et gagnez !

Première mi-temps :

Quel est le jour qui vient juste avant le jour qui vient deux jours après le jour qui vient quatre jours avant le jour qui suit le jeudi ?

Deuxième mi-temps :

Quel est l'intrus ?	Quel est l'intrus ?	Quel est le sens le plus proche de taxe ?
Honoraire	Conception	Pourvu
Calendrier	Distraction	Peloton
Planning	Création	Habitation
Programme	Fabrication	Tribut

Soyez le premier à donner la bonne réponse et gagnez un joli pagnon pour vous ou pour votre dulcinée !

Notre Vision

Faire entrer le Congo dans le Top 5 des pays africains leaders des Postes et des Communications Électroniques

LE CENTRE D'ÉCOUTE DES CONSOMMATEURS

Appelez gratuitement le Centre d'Écoute des Consommateurs de l'ARPCE au 5050, à partir de tous les réseaux téléphoniques (MTN, Airtel et Azur), pour :

- ◆ Connaître vos droits en tant que consommateurs des services postaux et des Communications Électroniques;
- ◆ Trouver des solutions en cas de différend non résolu avec votre opérateur;
- ◆ Faire connaître vos suggestions afin d'améliorer les services des Postes et des Communications Électroniques;

Mail : consommateurs@arpce.cg



L'Actu DU RÉGULATEUR

L'Actu du Régulateur est une publication de l'ARPCE Congo

Directeur de Publication
Yves CASTANOU

Rédactrice en Chef
Sarah AHOUI

Secrétaire de Rédaction
Sylvier IKAMA

Rédaction
Lethisia ONDONGO
Raissa BOUEBARRET
Ibara FOUNGUI

Ont collaboré à ce numéro
Severain GAMBOU
Rexa MOPENDZA

Maquette & Design
Dodo NGOYI

Crédits Photos
ARPCE / Expertel-Communication

Contacts
Tel. +242 05 510 7272
mail: lactu.regulateur@arpce.cg
Site-web : www.arpce.cg